

Garantie limitée du Demo Shop et du Mod Collection de Gibson Brands, Inc.

La présente garantie s'applique aux produits Gibson Brands, Inc. vendus par l'intermédiaire du Demo Shop et de la collection Mod de Gibson Brands, Inc.

Chaque instrument ou amplificateur du Gibson Demo Shop et de la collection Mod bénéficie d'une garantie limitée de deux (2) ans contre tout défaut (autre que les défauts cosmétiques qui n'affectent pas la jouabilité ou la tonalité, tel que décrit ci-dessus) de matériaux et de fabrication. Les ampoules électriques, tubes électroniques, piles, câbles et accessoires sont garantis pendant six (6) mois.

Les produits couverts par une garantie limitée peuvent présenter des défauts cosmétiques qui sont explicitement décrits dans l'évaluation de garantie accompagnant la documentation du produit. Ces défauts cosmétiques ne sont pas couverts par la présente garantie limitée.

Si votre amplificateur ou instrument de musique Gibson Brands, Inc. présente une défaillance ou devient défectueux en raison d'un défaut de fabrication ou de matériaux pendant la période de garantie de deux (2) ans, Gibson Brands, Inc. réparera le ou les défauts ou remplacera le produit en question, si cela est jugé nécessaire et à son entière discrétion. Gibson Brands, Inc. se réserve le droit d'utiliser des matériaux fréquemment employés au moment de la réparation si les matériaux d'origine ne sont plus disponibles. Si notre personnel considère que votre produit doit être remplacé, Gibson Brands, Inc. remplacera votre produit par un autre de même type ou d'une valeur équivalente ne dépassant pas le prix d'achat original de votre produit.

Toutes les réclamations en garantie sont examinées par Gibson Brands, Inc. afin de déterminer si le produit a fait l'objet d'un usage abusif ou s'il a été utilisé dans des conditions inappropriées. La présente garantie limitée couvre les produits considérés comme étant défectueux et les frais associés à la main-d'œuvre et aux matériaux de toute réparation jugée nécessaire par un représentant de notre Service client pendant une durée de deux (2) ans à compter de la date d'achat auprès de Gibson Brands, Inc. Dans l'éventualité peu probable où votre produit serait détruit, perdu ou endommagé au point de ne pas être réparable lorsqu'il est en possession de Gibson Brands, Inc. pour réparation, Gibson Brands, Inc. remplacera le produit en question par un autre de même type ou d'une valeur équivalente ne dépassant pas le prix d'achat original de votre produit. Toute assurance portant sur l'instrument, y compris, mais sans limitation, l'assurance de transport souscrite par le destinataire, doit être obtenue par le propriétaire à ses propres frais.

TOUTE RÉCLAMATION DE GARANTIE DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DE VOTRE REÇU OU DE VOTRE JUSTIFICATIF D'ACHAT.

La présente garantie est sous réserve des restrictions suivantes :

ÉLÉMENTS NON COUVERTS PAR LA PRÉSENTE GARANTIE :

1. Les réparations de défauts cosmétiques énoncés dans l'évaluation de garantie fournie avec la documentation de votre produit.
2. Tout produit ayant été altéré ou modifié de quelque manière que ce soit, ou dont le numéro de série a été modifié ou altéré par quiconque autre que Gibson Brands, Inc. ou un Centre de service agréé de Gibson Brands, Inc./Mesa Boogie.
3. Tout produit pour lequel de faux renseignements ont été fournis.
4. Tout produit ayant été endommagé en raison d'une mauvaise utilisation, d'une négligence, d'un accident ou d'un usage anormal.
5. La question subjective des caractéristiques tonales.
6. Les dégâts de quelque nature que ce soit survenus lors de l'expédition.
7. Tout produit ayant été exposé à des variations extrêmes d'humidité ou de température.
8. L'usure normale (c.-à-d. des frettes usées, des mécaniques usées, un revêtement usé, le remplacement des cordes, les rayures sur le pickguard, des finitions endommagées ou décolorées pour quelque raison que ce soit, des tâches sur le caisson de l'amplificateur, des imprimés décolorés ou des lampes usées au-delà du sixième mois de la garantie).
9. Tout produit ayant été acheté auprès d'un revendeur non autorisé, ou sur lequel un service non autorisé ou une réparation non autorisée a été effectué.
10. Toute fissure et décoloration ou tout dommage de quelque nature que ce soit au niveau des finitions ou du revêtement, quelle qu'en soit la cause.
11. Gibson Brands, Inc. n'offre aucune garantie concernant la jouabilité d'un instrument dont l'« action », soit la distance entre les cordes et la touche, a été considérablement altérée.
12. Gibson Brands, Inc. n'offre aucune garantie pour les micros qui ne sont pas fabriqués par Gibson Brands, Inc. au-delà de deux (2) ans à compter de la date d'achat.

QUELLE EST LA DURÉE DE LA GARANTIE LIMITÉE DE DEUX ANS ?

La présente garantie limitée est valable pour une durée de deux (2) ans à compter de la date d'achat auprès de Gibson Brands, Inc., tel qu'indiqué sur votre facture d'achat. La période de la garantie n'est pas prolongée en cas de remplacement d'un produit sous garantie ou de toute pièce d'un produit sous garantie par Gibson Brands, Inc. ou un Centre de service certifié de Gibson Brands, Inc. Gibson peut changer la disponibilité des garanties limitées, à sa seule discrétion, mais de tels changements n'auront pas d'effet rétroactif. Passée la période de 2 ans :

GIBSON BRANDS, INC. NE FORMULE AUCUNE AUTRE GARANTIE DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT. TOUTES LES GARANTIES IMPLICITES, Y COMPRIS LES

GARANTIES DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER ALLANT AU-DELÀ DES DISPOSITIONS DE LA PRÉSENTE GARANTIE SONT EXPRESSÉMENT REJETÉES PAR LES PRÉSENTES ET EXCLUES DE LA PRÉSENTE GARANTIE. CERTAINS ÉTATS ET/OU PAYS N'AUTORISENT PAS L'EXCLUSION OU LA LIMITATION DES GARANTIES IMPLICITES, DE TELLE SORTE QUE L'EXCLUSION CI-DESSUS PEUT NE PAS S'APPLIQUER À VOTRE CAS.

GIBSON BRANDS, INC. NE POURRA EN AUCUN CAS ÊTRE TENU RESPONSABLE DE TOUT DOMMAGE SPÉCIFIQUE, INDIRECT, CONSÉCUTIF OU AUTRE SUBI PAR L'ACHETEUR OU UN TIERS, Y COMPRIS, MAIS SANS LIMITATION, LA PERTE DE PROFITS OU DE REVENUS, LES DOMMAGES CAUSÉS PAR L'UTILISATION OU LE FONCTIONNEMENT DE L'INSTRUMENT, QUEL QUE SOIT LE FONDEMENT DE RESPONSABILITÉ INVOQUÉ (RESPONSABILITÉ CONTRACTUELLE OU DÉLICTUELLE), ET CE MÊME SI GIBSON BRANDS, INC. OU SON OU REPRÉSENTANT AUTORISÉ A ÉTÉ INFORMÉ DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES, ET GIBSON BRANDS, INC. NE SERA TENU RESPONSABLE D'AUCUNE DÉPENSE, RÉCLAMATION OU POURSUITE RÉSULTANT DE OU EN RELATION AVEC CE QUI PRÉCÈDE.

Entretien des amplificateurs

Votre amplificateur peut comporter des tubes électroniques qui, comme des pneus de voiture, s'usent avec le temps et nécessitent un entretien régulier. La plupart des problèmes associés aux amplificateurs à lampes sont causés par une défaillance des tubes qui peut-être facilement résolue en remplacement le ou les tubes défectueux. Bien que rares, les dommages causés par des tubes hors garantie peuvent ne pas être couverts par la présente garantie. La présente garantie est annulée si des tubes autres que les tubes authentiques de Mesa sont installés dans l'amplificateur. Toute utilisation abusive, mauvaise utilisation ou tout entretien insuffisant de votre amplificateur peut, à la seule discrétion de Gibson Brands, Inc., entraîner l'annulation de la présente garantie.

Comment bénéficier d'un service sous garantie

En cas de défaillance de votre instrument Gibson Brands, Inc., veuillez contacter le Service client Gibson Brands, Inc. pour les États-Unis par téléphone au 1 800 444 2766 ou par e-mail à l'adresse service@gibson.com, ou le Service client Gibson Brands, Inc. pour l'Europe par téléphone au 00800 44427661 ou par e-mail à l'adresse service.europe@gibson.com, ou contactez directement votre revendeur ou Centre de service agréé Gibson Brands, Inc. le plus proche.

Pour les guitares :

Le propriétaire doit faire parvenir l'instrument avec frais de transport et d'assurance pré-payés à Gibson Brands, Inc. Repair and Restoration ou au Centre de service certifié Gibson Brands, Inc. le plus proche. Aucun instrument ne doit être envoyé à Gibson Brands, Inc. sans avoir reçu une Autorisation de retour. Seuls les Centres de service agréés de Gibson

Brands, Inc. sont autorisés à effectuer des services sous garantie. Tout service effectué par une personne non autorisée entraînera l'annulation de la présente garantie limitée. Gibson Brands, Inc. décline toute responsabilité relative aux défauts ou dommages causés par des personnes non autorisées ou des services non couverts par la garantie qui n'ont pas été effectués directement par Gibson Brands, Inc. ou un Centre de service certifié Gibson Brands, Inc.

Pour les amplificateurs :

IMPORTANT ! NE RENVOYEZ AUCUN PRODUIT MESA À MESA AVANT D'AVOIR REÇU UN NUMÉRO D'AUTORISATION DE RETOUR (AR) !

Après réception de votre demande d'AR, un de nos représentants du Service client vous contactera pour examiner votre demande, vous fournir les instructions à suivre et couvrir les frais éventuels associés au retour de votre produit. Gibson Brands, Inc. fera tout son possible pour effectuer les réparations nécessaires dans les meilleurs délais, selon l'ordre de réception. Vous pouvez demander un service prioritaire moyennant un supplément. Gibson Brands, Inc. n'accepte aucune responsabilité concernant les produits qui nous sont envoyés et qui ont été endommagés lors du transport en raison d'un mauvais emballage. Veuillez conserver l'emballage d'origine de votre produit et l'inspecter attentivement avant de le réutiliser.

Veuillez lire et suivre les informations fournies dans votre manuel, y compris les notes de sécurité et l'avertissement sur les risques associés à une exposition à des niveaux sonores trop élevés, qui peuvent entraîner une surdité irréversible. Utilisez votre produit en faisant preuve de bon sens et de professionnalisme. Notre réputation repose sur votre entière satisfaction envers nos produits ou services. Nous nous tenons à votre entière disposition en cas de problème. Nous vous remercions sincèrement d'avoir choisi l'un de nos amplificateurs.

Lorsque vous contactez Gibson Brands, Inc., vous devez inclure une description écrite et complète du problème de votre instrument. Si un service non couvert par la garantie est nécessaire ou recommandé par l'un de nos représentants du Service client, un devis vous sera envoyé et vous devrez l'approuver afin de pouvoir procéder à tout service ou toute réparation non couvert par la garantie. Prenez immédiatement connaissance de tout devis concernant un service non couvert par la garantie et informez Gibson Brands, Inc. ou le Centre de service certifié Gibson Brands, Inc./Mesa Boogie de votre décision. Vous n'êtes pas obligé de payer un service hors garantie pour faire réviser du matériel couvert par la présente garantie. Après réception et inspection de l'instrument, Gibson Brands, Inc. ou le Centre de service certifié Gibson Brands, Inc./Mesa Boogie vous informera concernant les délais de réparation. La pièce ou l'instrument réparé sera renvoyé à votre adresse en port dû.

Aucun représentant ni aucune autre personne n'est autorisé à accepter d'autres responsabilités au nom de Gibson Brands, Inc., à l'exclusion de celles comprises dans la présente garantie. Cette garantie vous confère des droits spécifiques pouvant varier d'un État à un autre et d'un pays à un autre.

Vous avez des questions ou besoin d'informations ? Contactez-nous par téléphone au 1 800 444 2766 ou par e-mail à l'adresse service@gibson.com (États-Unis). Si vous résidez en Europe, vous pouvez nous joindre par téléphone en composant le 00800 44427661 ou par e-mail à l'adresse service.europe@gibson.com.

Gibson Brands, Inc.
À l'attention de : Service client
209 10th Ave South
Suite 460
Nashville, TN 37203
1-800-4GIBSON (1-800-
4442766)
service@gibson.com

Gibson Brands, Inc.
À l'attention de : Service client
Smallepad 15
3811 MG Amersfoort
Pays-Bas
00800-4Gibson1 (00800-44427661)
service.europe@gibson.com